

EXTENSION DE GARANTIE BLEUE

couverture mécanique Tout Sauf
Police : 0101320-06

VÉHICULES

Véhicules de toutes marques présentés à l'Argus, inférieurs à 3.5 Tonnes, inférieurs à 20 CV (4x4 inclus).

ÂGE | KILOMÉTRAGE

Moins de 5 ans et Moins de 100 000 Km.

ÉNERGIE

Véhicules Essence, Diesel, Hybride, Electrique, GPL (si d'origine)

DURÉE

6, 12, 24, 36, 48 ou 60 mois (sans toutefois excéder les 120 mois du véhicule). Une franchise de 30 jours sera appliquée lors de la conclusion du contrat.

TYPE | USAGE

Véhicules d'Occasion (VP ou VU) utilisés à usage Privé ou Professionnel.
Hors usages tels que : Taxi, Auto-école, VSL, Ambulance, usage pour Spectacles, Cascades, Épreuve sportive ou de vitesse, Rallye, Course, Société de location, Société de fret.

LIMITES TERRITORIALES

Le contrat est limité aux réparations effectuées au sein de l'Union Européenne (Hors DOM-TOM).

PLAFOND DE REMBOURSEMENT

Pour toute la durée du contrat, le montant maximum, est limité à la valeur Argus kilométrique du véhicule, toutes interventions confondues, au jour de la dernière panne (sans toutefois pouvoir excéder 10 000 € par dommage).
Aucun dommage ne pourra être prise en charge pour les véhicules de plus de 200 000 Km.

SERVICES INCLUS

- Dépannage - Remorquage - Poursuite du trajet ou Hôtel : 03 60 03 70 56
- Un accès Web personnel pour le bénéficiaire.
- Un Service Relations Clientèle gère les litiges en rapport avec le contrat du lundi au samedi de 09h00 à 19h00 sans interruption au 0 970 809 054.
- Le contrat est cessible de particulier à particulier.
- Prise en charge du 1er diagnostic jusqu'à 50 €.

GARANTIE BLEUE

Le contrat couvre tous les organes mécaniques du véhicules (ainsi par exemple) :

Système d'alimentation :

pompe injection, débit mètre, module d'injection, régulateur de pression, pompe à carburant, carburateur, puit de jauge, moteur pas à pas, pompe à vide, électrovanne d'avance, vanne egr, boîtier papillon, doseur egr, pompe à air, capteur différentiel, électrovanne de turbo, poumon swerl, électrovanne egr, pompe hp, capteur de pression de gazole.

Boîte de vitesses :

étanchéité boîte de vitesses, arbres, pignon, synchro, fourchettes, roulements, carter*, verrouillage, capteur de vitesses, différentiel, éléments de synchro, joint d'étanchéité (transfert), joints d'étanchéité, biellettes internes, satellites et planétaires, le dispositif d'embrayage (mécanisme, butée, émetteur, récepteur), révision boîte de vitesses.

Boîte de vitesses automatique :

pièces internes et lubrifiées, calculateur, convertisseur de couple, électrovanne, bloc hydraulique, capteur de vitesses, capteur de pression d'huile, pompe à huile.

Cabriolet :

calculateur toit ouvrant, contacteur toit ouvrant, moteur de custode.

Circuit électrique :

alternateur, démarreur, régulateur, allumeur, module d'allumage, faisceaux, calculateur moteur, moteurs lève-vitres (ARD, ARG, AVD,AVG), calculateur de recul, capteur de pression d'air, Bm 34, capteur fap, moteur de porte latérale, capteur de luminosité, capteur pédale embrayage, capteur de régime, moteur de coffre, moteur de trappe, réchauffeur de gazole, téléchargement bsi, capteur de bouchon, capteur d'ensoleillement, actionneur de trappe, résistance

de motoventilateur, contacteurs (fixe et mobile), actionneur de porte, anti-démarrage codé, moteur essuie-glaces, moteurs lave-glaces (AV, AR), relais préchauffage, actionneur de coffre, boîtier bitron, BSI, capteur de pluie, centralisation (récepteur), com 2000, écran et lecteur GPS (plafond de remboursement limité à 3 000 € TTC), commodo essuie-vitres, commodo phare, connexion air bag, contacteur tournant, bobine d'allumage, sonde lambda, antenne transpondeur, téléchargement calculateur, commodo de clignotant, contacteur de frein à main, motoréducteur de clim, calculateur de fap, faisceaux de bougies, pompe à vide, pompes lave-glaces (AV et AR), porte ampoule, pulseur de chauffage (intérieur), capteur pression d'admission, contacteur de marche arrière, nattes chauffantes (si détaillables), relais de motoventilateur, platine de lève-vitres, potentiomètre de pédale, capteur de pédale, contacteur de stop, relais double, capteur d'arbre à came, blindage faisceau, faisceau moteur, contacteur d'inhibition, interrupteurs, boîtier de préchauffage, centrale clignotant, relais, résistance de pulseur, sonde de température extérieure.

Climatisation :

compresseur de climatisation, calculateur de clim, condenseur, déshydrateur, platine de commande de clim, radiateur de clim, ventilateur de clim, façade de climatisation, sonde évaporateur, évaporateur de clim, détenteur.

Direction :

crémaillère, pompe de direction assistée, vérin, valve distributrice, arbre, rotules (droite et gauche), colonne, axes, cardans, électropompe.

Freinage :

cylindres de roues, le bloc ABS et les capteurs ABS / ABR, contacteur de pédale, maître cylindre,

servo frein (amplificateur), pompe à vide, étriers (AVD, AVG, ARD, ARG), répartiteur.

Moteur :

étanchéité moteur, bloc*, arbres à cames, courroie de distribution, chaîne de distribution, vilebrequin, piston, pompe à huile, culasse, joint de culasse, galet de distribution, joint couvre culasse, joint spi, poulie damper, bielles, calculateur moteur, capteur point mort haut, carter*, collecteur d'admission, coussinets de bielle, culbuteurs, guides de soupapes, injecteurs, injecteur pilote, pochette de rodage, poussoirs, segments, sonde de niveau d'eau, soupapes, support moteur, tresse de palier ar, turbo essence / diesel, volant moteur, rampe d'injecteurs, sonde température moteur, tuyaux, sonde de niveau d'huile, chemise, cache culbuteur, FAP**.

Circuit de refroidissement :

radiateur moteur, pompe à eau, ventilateur, calorstat, boîtier d'eau, moteur chauffage, sonde température, thermo contact, thermostat, radiateur de chauffage, motoventilateur, échangeur air air, pastilles de désablage, radiateur d'huile.

Sécurité :

déclencheur, ré-tenseur, air bag, boîtier coussin air bag, calculateur air bag, air bag frontal, air bag latéral, air bag rideau.

Transmission :

étanchéité, cardans (AVD, AVG, ARD, ARG), ponts, arbres de transmission, couronne, pignons, roulements (AV et AR), 4x4 transfert, soufflet de cardan, arbre de roue, joints d'accompagnement, moyeux, paliers, roulements de roue arrière.

Turbo compresseur :

essence ou diesel, échangeur (radiateur), électrovanne de turbo.

A l'exception de : la sellerie, les ceintures de sécurité, la carrosserie, les pneus, l'ensemble des travaux de l'entretien normal du véhicule préconisé par le constructeur, l'auto-radio et l'installation audio-phonique, téléphonique et vidéo, les glaces, les rétroviseurs et leurs éventuels moteurs, les mécanismes de lève-vitres électriques sauf si couplés avec le moteur, la lunette dégivrant, les serrures, les alarmes, les antennes, le ou les toits ouvrants, les suspensions (y compris bras et rotules avant et arrière), les triangles avant et arrière, les barres stabilisatrices, les amortisseurs et sphères de suspension, les roues, les batteries, les réservoirs, les courroies (sauf distribution), les galets accessoires, les canalisations, les durits et câbles divers, les flexibles, les pédales, les bougies, la commande de boîte de vitesses, les ampoules, les fusibles, les disques et plaquettes de frein, les tambours, les garnitures de frein, le combiné et l'afficheur de bord, les systèmes d'assistance à la conduite (régulateur / limiteur de vitesses, correcteur d'assiette, suspension pilotée,...), la ligne d'échappement y compris le catalyseur, les capteurs de recul, le capteur de pression des pneumatiques, le système d'aide au stationnement, les recharges de climatisation, les bougies d'allumage et de préchauffage, le disque d'embrayage, la montre, le moteur capote ou toit ouvrant, les vitres, les stores occultants, les correcteurs de phares, les phares et les feux.

Ne sont jamais pris en charge les petites fournitures, les fluides, les contrôles, les réglages, les diagnostics, les réparations liées aux vibrations et bruits lors du fonctionnement du véhicule, les essais routiers, tous les travaux assimilés à un entretien normal du véhicule incluant toutes les préconisations du constructeur, ainsi que les conséquences de l'usure normale d'une pièce due au kilométrage et les avaries dues à une infiltration ou à une entrée d'eau.

Cependant et d'une manière générale, tous les véhicules, quels que soit leurs cylindrées, dont le volume de ventes annuelles en France du "Marque / Modèle / Moteur" sont < 200 unités sont exclus.

* Si suite au dommage causé uniquement par le bris des organes couverts par le contrat

** < 150 000 km, kilométrage au moment de la déclaration du dommage

Le contrat s'applique à condition que : Le véhicule soit réparé dans les ateliers d'un professionnel de l'automobile. Les opérations normales d'entretien prévues par le carnet d'entretien aient été régulièrement effectuées chez un professionnel de l'automobile et justifiées par la présentation des factures correspondantes. Les pièces d'origine n'aient pas été remplacées par des pièces non agréées par le constructeur. Le véhicule n'ait pas été modifié ou transformé. Une demande d'accord soit effectuée auprès du Plateau Technique de Cirano avant toute intervention sur le véhicule (dans les 3 jours ouvrés suivant la date d'immobilisation). Le contrat soit déclaré à Cirano dans les 5 jours après la vente. La copie du contrôle technique du véhicule soit fournie à Cirano.